

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## **CIRCULAIRE 095-24**

Le 15 août 2024

### **Victoria Gold Corp. (VGCX) Suspension**

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») souhaitent vous informer que la Bourse de Toronto a annoncé le 15 août 2024, la suspension des actions ordinaires de Victoria Gold Corp. (« Victoria Gold »). La négociation des options de **Victoria Gold** est suspendue à la Bourse à l'heure actuelle.

La fonction auto-exercice ne sera pas disponible pour **Victoria Gold**. Seuls les exercices manuels seront disponibles et devront être traités manuellement par les membres de la CDCC.

Dans le cas d'un exercice, les détenteurs d'option de vente devront faire des provisions pour être capable de livrer.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au (514) 871-7877. Les membres compensateurs peuvent communiquer avec la Division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins  
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés